

**Classement des préoccupations**  
**Fermeture de Chemin\_2025**

**Préoccupation d'usage (harmonisation requise)**

Demandeur	Localisation	Préoccupations	Prise en charge	Résumé
	ND	Ce secteur et surtout le 11263 apportent beaucoup de tourisme dans la région pour la chasse à l'orignal pour une part et la randonnée en 4 roues, chasse au petit gibier, moto-neige, chalets, villégiature. La vue sur les Chics Chocs est extraordinaire en automne et à l'année. <b>Ne touchez pas aux chemins</b> . Il faut plutôt aménager des points de vue et mettre des pancartes pour ne pas s'y perdre. PS avant de légiférer, allez voir le coin! Svp ne pas empêcher l'accès à ce territoire plus beau que le Parc de la Gaspésie et surtout avec des vues accessibles à tous. Un ami chasseur y a amené sa blonde lourdement handicapée pour voir les montagnes!		Accès : Chasse Droits consentis Paysage
	ND	<b>Je suis d'accord avec la fermeture</b> et la reconstruction du couvert végétal de chemins forestiers en grand nombre, pour restaurer l'habitat du caribou montagnard. De plus, il ne faut pas permettre à la mine de cuivre de Métaux Osisko d'y empiéter avec d'autres chemins, ni en causant de la pollution y compris le bruit et de la perturbation avec un parc de résidus miniers ou toute autre structure. Il est bien connu que les activités minières sont parmi les principales sources de perturbations de l'habitat du caribou.		Protection biodiversité
		<b>Il est essentiel de réduire le nombre de chemins forestiers</b> dans cette zone, qui s'apparente aujourd'hui à un véritable labyrinthe. L'enchevêtrement des sentiers rend l'orientation difficile, et l'absence de réseau cellulaire accentue les risques pour les visiteurs. De plus, l'appropriation excessive de ces chemins par certains usagers, notamment des chasseurs, restreint l'accès à une grande partie de la population, limitant ainsi les possibilités pour les amateurs de nature. Une réduction du nombre de chemins contribuerait non seulement à préserver l'équilibre écologique de la réserve, mais aussi à favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les différentes activités pratiquées sur le territoire.		Protection biodiversité
	ND	<b>Je suis tout à fait en faveur d'une revitalisation de nos forêts.</b> En même temps, de cette façon, nous protégeons l'habitat de nos espèces menacées. Je déteste voir des coupes à blanc où des montagnes sont complètement pelées ou que le sort de notre magnifique caribou soit autant menacé, tout ça pour l'enrichissement de certaines personnes et je ne vois pas quel est le plaisir de chasser. Ce n'est même pas pour se nourrir seulement pour le plaisir.		Protection biodiversité
		Moins de prédation sur le caribou montagnard  En maintenant ces chemins ouverts, on facilite l'accès aux prédateurs comme le loup, le coyote et l'ours en altitude, mettant encore plus en danger les caribous montagnards, déjà en situation critique. La fermeture de ces voies réduit cette pression et offre une meilleure protection à cette espèce menacée.		Protection biodiversité

	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Restauration des habitats naturels</li> <li>👉 Ces chemins fragmentent les écosystèmes et nuisent à des espèces vulnérables comme le caribou montagnard 🐴. Leur disparition permet à la végétation de reprendre ses droits et favorise la biodiversité.</li>   <li>◆ Moins de perturbation humaine</li> <li>👉 Ils facilitent le braconnage, l'appropriation illégale de terres publiques par certains chasseurs et la circulation de véhicules motorisés qui dérangent la faune. Moins d'accès non contrôlés = plus de tranquillité pour les animaux 🚗.</li>   <li>◆ Plus de sécurité pour tous</li> <li>👉 Ces chemins sont un vrai labyrinthe ! 😱 Sans réseau cellulaire, se perdre devient un risque réel. En plus, ils favorisent l'érosion et peuvent même accélérer la propagation des incendies 🔥.</li>   <li>◆ Un atout pour l'économie locale et le tourisme</li> <li>👉 Moins de chemins inutiles, plus de paysages spectaculaires 🏔 ! Des panoramas préservés attirent les randonneurs, photographes et amoureux de la nature, générant des retombées économiques locales 💰.</li>   <li>◆ Une meilleure gestion des ressources naturelles</li> <li>👉 Restaurer ces zones protège les rivières et les sols contre l'érosion, tout en respectant les objectifs de conservation des réserves fauniques 🌎.</li>   <li>💡 Protéger la nature, c'est faire des choix réfléchis ! Éliminer ces chemins inutilisés, c'est un pas de plus vers un équilibre entre conservation et accès responsable à nos magnifiques territoires gaspésien</li> </ul>	
	Sentier de vélo et accès au territoire pour les chasseurs du secteur vers le lac du curé, vison et réserve Chic Chocs. Vous voulez une révolution et faire un gaspille de fond public. <b>C'est une déclaration de guerre silencieuse.</b>	Accès : Chasse et vélo
	C'est le seul chemin d'accès pour éviter la zone 11 de la réserve chic chochs durant la période de chasse contingente	Sécurité / accès
	<p>Vous détruisé un secteur de chasse de la réserve Chic Chocs et aussi des sentiers vélo, ski de fond et équestre, <b>comme vous avez fait comme des bandits aux Vallières</b>. Mais avec le terme revitalisation qui veux dire remettre à neuf et non destruction. dans les autres consultation vous avez changé pour Amélioration et fermeture. Aucune fermeture ailleur que dans la Haute Gaspésie. continué a vous acharné sur la fermeture de cette région pour des cariboux en enclos. Lorsque nous seront un États, il vas y avoir des changements.</p>	Accès : Chasse

	<p>Nature Québec est heureuse de constater l'ajout au PAFIO de plusieurs kilomètres de chemins visant à être restaurés à proximité du noyau de conservation (parc national de la Gaspésie), dans la zone d'habitats essentiels du caribou de la Gaspésie. L'impact négatif des chemins sur le caribou est bien documenté dans la littérature scientifique, et la restauration des chemins est l'une des mesures nécessaires au rétablissement de la population. Il est toutefois primordial que ces actions de restauration soient cohérentes avec les autres décisions d'aménagement du territoire afin de mener à une diminution du taux de perturbation dans l'aire de répartition du caribou.</p> <p>Il est également important que l'ensemble des utilisateurs du territoire soient sensibilisés à l'impact des chemins sur le caribou et qu'ils soient consultés, notamment dans un contexte d'enjeux récréotouristiques, afin de favoriser l'adhésion aux mesures de conservation.</p> <p>Nature Québec est d'avis que la priorisation des chemins à restaurer devrait viser à rétablir efficacement la connectivité entre les massifs d'habitats de prédilection en altitude (&gt;700m) et à diminuer le taux de perturbation de l'habitat du caribou.</p>		Protection biodiversité
	<p>Je suis propriétaire du camp indiqué sur la carte, j'ai un bail. Je ne vois pas l'intérêt de faire venir de l'équipements pour aménager le terrain et faire de la plantation dans ce secteur. La majorité des anciens chemins indiqués en blanc sur la carte et anciennes trails à caribous non identifiés en blanc mais qu'on peut voir sur la photo sont repris en végétation et impraticable à pieds donc il n'y a riens à effectuer la. Et pour les chemins utilisés pour sortir le bois. Tel qu'indiquer précédemment ils sont: à une exception près sans issue. La présence d'équipe risque plus de déranger l'eco-système. <b>À mon avis il est grandement temps de s'adresser à la prédation du caribou, et non seulement d'essayer de lui compliquer l'accès.</b></p>		Droits consentis
	<p>Je n'ai aucune problème avec la partie en territoire de réserve faunique. Cependant, la superficie et la quantité de chemin en dehors de cette zone est énorme. Certain chemin sont déjà en voit de ce refermer tout seul sans l'intervention humaine. Environnementalement ce serait mieux de laisser les choses aller plutôt que de remanier encore une fois le sol... De plus, je trouve aberrant de couper les accès aux investissements sylvicoles. La société a payer pour ça. Préparation de terrain, plantation, 1-2 dégagements. Cela fait partie d'un scénario intensif. En observant les plus récentes photographies aériennes, beaucoup de chemins présentés devrait être laissés intacts car ils sont déjà non-utilisables, la végétation est en processus de reprendre 'ca place.</p> <p><b>Merci de ne pas dépenser pour rien l'argent du public</b></p>		Politique d'abandon AIPL??
	<p>Le secteur visé (i.e. Est de la route 299 et à proximité du Lac Ste-Anne) est soit à l'intérieur et/ou à proximité du projet d'aire protégée " Vallières de St-Réal" ainsi que dans le massif de conservation ciblé par le projet pilote du caribou gaspésien.</p> <p>A cet égard, <b>la fermeture des chemins doit être considérée comme permanente</b> sans considération possible d'aménagement forestier futur. Le sol des chemins doit être aéré (compaction éliminée) et le reboisement du</p>		Protection biodiversité Bruit

		secteur doit respecter les composantes d'habitat propices aux caribous. Les ponceaux doivent être récupérés (réutilisation ailleurs) et les lits de ruisseaux & ruisselets doivent être rétablis. Pour minimiser le dérangement, les travaux doivent être réalisés entre <b>le 15 juillet &amp; 15 septembre</b> . La machinerie doit être de petit format type "rétroexcavatrice" ou autre mais peu bruyante.		Période des travaux
		Il est primordial pour la protection des précieux caribous montagnards des Chic-Chocs en Haute-Gaspésie <b>de suivre le rapport de la commission indépendante sur les caribous</b> ! L'exercice devrait se faire partout sur notre territoire pour une fois pour toute réglementer la place pour enfin pouvoir savoir ou pouvons-nous enfin développer durablement notre MRC Haute-Gaspésie!!! De plus les élus du secteur semblent nuire au climat sociale en alimentant de fausses informations sur le sujet de la protection des caribous!!!! Faire une MRC, une ville aiderait d'avoir des élus responsables ayant le soucis de développer avec harmonie, durabilité notre territoire malmené par des décisions fondés sur du capitale de votes.... Il faut aussi partager un message uniforme et des journalistes sur notre territoire seraient la bienvenue pour enfin décrire nos enjeux mal compris par une population vulnérable..... Merci de votre attention!!!		Protection biodiversité Communication
		Bien qu'une partie du secteur visé est à l'intérieur de la Réserve Chic-Chocs, la majeure surface se trouve en territoire public. L'entièreté du secteur fait toutefois partie du Massif de conservation identifié dans les mesures de conservation du caribou montagnard et de son habitat telle qu'annoncée dans le projet pilote en lien avec cet animal.  Comme pour les 2 autres secteurs de l'unité 112-63 faisant l'objet de la présente consultation, <b>la fermeture des chemins se doit d'être permanente sans possibilité future d'aménagement forestier</b> .  Ainsi, le sol des chemins à fermer doit être aéré (compaction éliminée) et son reboisement doit se faire avec des composantes de la matrice forestière propices à l'habitat du caribou (résineux majoritairement, thuya & mélèzes en moindres proportions). Les ponceaux doivent être enlevés & réutilisés ailleurs dans l'unité d'aménagement ou en périphérie. La machinerie doit être de petit format et peu bruyante (genre rétroexcavatrice) . Le lit des ruisseaux et ruisselets doit être rétabli. Et dans la même optique de minimiser le dérangement des caribous, les travaux doivent être exécutés en dehors de la périodes des accouplements et élevage des faons, soit entre le 15 juillet et le 15 septembre.		Protection biodiversité Bruit Période des travaux
		Toutes les fermetures de <b>chemins planifiées sont nécessaires à la survie du Caribou</b> et dans cette optique, Solidarité Gaspésie est en parfait accord avec les travaux planifiés.		Protection biodiversité
		Comme il s'agit d'une mesure phare pour la protection du caribou montagnard de la Gaspésie, <b>nous appuyons fortement cette proposition de fermeture de chemins</b> en Gaspésie en vue de reconstruire le couvert végétal. Également, que le MRNF fasse cette consultation sur une grande banque de chemins va aider à accélérer la fermeture de chemins (au lieu de tenir plein de consultations sur de plus petits secteurs). Le fait que ce soit trois blocs de chemins est très bien aussi: cela permettra la création de massifs, c'est ce qu'a besoin le caribou montagnard de la Gaspésie, comme nous le répétons, notamment dans notre mémoire de mai 2022 soumis à la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards et celui d'octobre 2024 sur la consultation		Protection biodiversité

		sur les projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie.		
	ND	<b>Je soutiens votre démarche de fermeture des chemins forestiers</b>		Sans Harmonisation
		Comme il s'agit d'une mesure phare pour la protection du caribou montagnard de la Gaspésie, <b>nous appuyons fortement cette proposition de fermeture de chemins</b> en Gaspésie en vue de reconstruire le couvert végétal. Également, que le MRNF fasse cette consultation sur une grande banque de chemins va aider à accélérer la fermeture de chemins (au lieu de tenir plein de consultations sur de plus petits secteurs). Le fait que ce soit trois blocs de chemins est très bien aussi: cela permettra la création de massifs, c'est ce qu'a besoin le caribou montagnard de la Gaspésie, comme nous le répétons, notamment dans notre mémoire de mai 2022 soumis à la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards et celui d'octobre 2024 sur la consultation sur les projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie.		Protection biodiversité
		<b>Je suis complètement d'accord avec la fermeture de certains chemins</b> en vue d'aider les écosystèmes à se rétablir pour une meilleure protection de l'habitat du caribou et de l'ensemble des équilibres de la faune/flore.		Protection biodiversité
		<b>J'approuve totalement la fermeture de ces chemins</b> forestiers et considère qu'il s'agit d'une étape importante pour la sauvegarde du caribou montagnard de la Gaspésie.		Protection biodiversité
	ND	<b>Je souhaite appuyer la fermeture de chemins forestiers en vue de reconstruire le couvert végétal</b> , contribuant ainsi à la restauration de l'habitat du caribou montagnard.		Protection biodiversité
		<b>La SNAP Québec supporte l'ensemble des fermetures définitives de chemins proposées dans la présente consultation</b> , et encourage le ministère à travailler avec les parties prenantes qui bénéficient de droits sur le territoire pour compenser les potentiels impacts pour les usagers du territoire. La fermeture de chemins forestiers et voies d'accès, leur remise en production et la restauration de l'habitat du caribou fait partie des mesures prioritaires du Plan de rétablissement 2019-2029 de la population de caribous de la Gaspésie. Avec un taux de perturbation de 87,4%, la probabilité d'autosuffisance de la population est extrêmement faible si aucune mesure n'est prise pour restaurer l'habitat et assurer des conditions propices au maintien du cycle de vie du caribou et un évitement de ses prédateurs.		Droit consentis Protection biodiversité
	ND	Bonjour, je suis vice président de l'associas chasse et pêche de tourelle, <b>plusieurs membre mon fais part de leurs mécontentements de la fermeture de nombreuses routes</b>		Sans harmonisation
	ND	<b>Je suis contre la fermeture des chemins dans ce secteur.</b> La chasse dans la région visé par ces travaux à d'énorme répercussions économiques. Si tous les chemins sont fermés il n'y aura plus de chasse possible dans ce secteur. Il sera donc plus difficile pour le gouvernement de gérer les populations d'espèces faunique et nuira par le fait même à l'économie de la région.		Accès : chasse

		<b>Je soutiens la nouvelle fermeture des chemins forestiers en vue de la préservation de l'habitat du caribou forestier.</b>		Protection biodiversité
	ND	Je suis <b>contre ce projet de fermer les chemins</b> . Les chemins dans cette région sont d'une importance capital pour la pérennité de la chasse qui est l'un des plus important facteur économique de la région. Est-il vraiment juste d'appauvrir une région qui n'est déjà pas en grande forme économique pour sauver une vingtaine de caribou qui sont voué à une extinction proche? Le gouvernement devrait plutôt s'occuper comme il faut des autres espèces d'animaux pour lesquels il n'est pas déjà trop tard. Comme par exemple l'orignal qui est en déclin ou encore le bar rayée qu'il a introduit et qui détruit tout les autres populations d'espèces marines...		Accès : chasse
		La fermetures <b>des chemins forestiers nous privera de pratiquer nos activités</b> de plein-air tel que nous le faisons depuis bien longtemps. Un tel projet a un impact sur l'accès aux territoires libres permettant l'accès a la nature		Droits consentis
		<p>Commentaires</p> <p>Nos commentaires et notre proposition visent le projet de fermetures de chemins forestiers qui pourraient être réalisés dans le cadre de travaux visant la restauration de l'habitat du caribou montagnard du Parc national de la Gaspésie lors de la présente consultation publique sur les modifications prévues dans plan d'aménagement forestier intégré opérationnel de l'unité d'aménagement 112-63. Ces modifications ont pour objectif la reconstruction du couvert végétal sur certains chemins forestiers. En premier lieu, ils portent sur la voirie forestière, i.e. les fermetures de chemins forestiers, objet spécifique de la consultation qui est la reconstruction du couvert végétal. Puis sur le sujet spécifique de la consultation, la restauration de l'habitat essentiel, le domaine vital et l'aire de répartition du caribou montagnard, soit le Parc national de la Gaspésie. Ensuite, nous proposons de clôturer la route de ceinture afin d'atteindre deux objectifs de préservation et de conservation dans le cadre de la protection de la dernière harde de caribous montagnards du Parc national de la Gaspésie. Finalement, nous terminons par un commentaire sur les mesures intérimaires pour les caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie : No. 51103.</p> <p>1. Voirie forestière dans l'unité d'aménagement 112-63</p> <p>Détenant des titres miniers dans la zone du ruisseau Porc-Épic de l'unité d'aménagement 112-63 visée par la consultation, nous sommes en accord avec l'objectif de la reconstruction du couvert végétal sur certains chemins forestiers qui permettra d'améliorer la biodiversité dans son ensemble, toutes espèces de flore, de faune et de fonges confondues. Toutefois et au préalable, nous considérons qu'il serait essentiel de procéder à l'intégration de toutes les problématiques reliées à l'aménagement forestier et à l'occupation du territoire avant de procéder à la fermeture de certains chemins forestiers.</p> <p>Il s'agit de tenir compte de toutes les activités, événements, etc., se tenant dans la forêt tout au long des années afin de permettre l'accès au territoire à une multitude d'intervenants, incluant la population locale. Par exemple, « les chemins forestiers sont utilisés pour la réalisation de travaux sylvicoles, pour la récolte d'arbres à la suite des chablis ou pour la lutte contre les incendies de forêt et les insectes, des interventions qui sont malheureusement de plus en plus fréquentes en raison des phénomènes climatiques observés et projetés. Ces chemins sont également utilisés pour permettre l'accès à des sites de villégiature, de chasse et de pêche sportive et pour la pratique d'un</p>		<p>Protection biodiversité</p> <p>Droits consentis</p> <p>Stratégique : Réseau stratégique</p> <p>Harmonisation sur réseau permanent ?</p>

	<p>ensemble d'activités récrétouristiques principalement dans l'arrière-pays de la Haute-Gaspésie. La société Hydro-Québec et les compagnies de télécommunication utilisent aussi ces accès forestiers pour l'entretien de leurs installations qui s'avèrent des services essentiels pour le milieu. À cela, il faut ajouter l'importante question de la recherche et du sauvetage, ainsi que de l'évacuation médicale » (MRC de la Haute Gaspésie, 2024). Quant aux activités d'exploration minérale, elle utilise quelques chemins d'accès dans la réalisation de travaux sur certains titres miniers, même si les formations géologiques demandent une occupation virtuelle d'un grand territoire. L'objectif de l'exploration minérale est d'identifier un volume minéralisé parmi différents types de gîtes minéraux. Ce volume, s'il existe, doit être trouvé là où il se situe et sa localisation n'est pas connue à l'avance. Nous sommes en accord avec la recommandation de la MRC de la Haute Gaspésie dans son mémoire dans la consultation publique du Gouvernement du Québec à l'automne 2024 - « Projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie » « à l'effet de réaliser un exercice de catégorisation des divers chemins et accès forestiers. Ce qui implique la réalisation d'un inventaire complet et qui doit absolument être réalisée préalablement à toute fermeture afin d'éviter des erreurs déplorables et lourdes de conséquences à divers niveaux. Cet exercice de priorisation doit absolument être réalisé en étroite association avec les acteurs du milieu et autres intervenants intéressés par cet important dossier ».</p> <p>2.Caribous montagnards du Parc nationale de la Gaspésie</p> <p>Eurisko Minéraux et Métaux inc. a participé à la consultation publique du Gouvernement du Québec à l'automne 2024 - « Projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie » en déposant un volumineux mémoire de plus de 500 pages en trois versions, i.e. le 31 octobre, le 15 novembre et le 30 novembre 2024. Nous avons exposé les différents motifs nous permettant d'appréhender que l'habitat essentiel, le domaine vital et l'aire de répartition du caribou montagnard se situent dans le Parc national de la Gaspésie.</p> <p>Nous avons une interprétation différente des données scientifiques conduisant au rétablissement naturel de la harde survivante des Monts McGerrigle de la métapopulation des caribous montagnards de ce Parc.</p> <p>Après soixante-dix années d'inventaires et autres études sur cette métapopulation de caribous montagnards dans les limites du Parc de 1937 et de 1981, un constat en résulte qu'il est « minuit moins une » pour cette population après la quasi-extinction de deux, du Mont Logan (1 femelle) et du Mont-Albert (1 mâle), des trois hardes de caribous montagnards du Parc national de la Gaspésie. Il ne reste actuellement qu'une harde, soit celle des monts McGerrigle avec 28 individus, dont près des deux-tiers le sont en captivité (Inventaire annuel du 4 octobre 2024). Pour nous, la présente consultation est bien fondée en regard de l'objectif de la reconstruction du couvert végétal sur certains secteurs de l'unité d'aménagement 112-63. Mais quant au motif de restauration de l'habitat du caribou montagnard du Parc national de la Gaspésie, nous considérons qu'il est inapproprié compte tenu que le territoire du caribou montagnard, que nous nommons « territoire complet », se compose à 95% du Parc national de la Gaspésie (1981) et à 5% d'une partie du Parc de la Gaspésie (1937) qui se situe en dehors des limites du premier, mais qui est constitué des étages alpins, subalpins et montagnards des Monts McGerrigle sur le mont Petit mont</p>	
--	---	--

	<p>St-Anne, le mont Vallières-de-Saint-Réal et des Monts Chic-Chocs dans le secteur du mont Logan, incluant les monts Fortin et Collins.</p> <p>Selon les multiples inventaires annuels réalisés depuis les années '90 et avant, il y a 0,01%, soit environ deux individus par année, de la métapopulation (500-1 000 individus en 1955 à 30 en 2024) du caribou montagnard qui se promenaient (les deux hardes du mont Logan et du mont Albert sont maintenant quasi-éteintes en 2024) en dehors des limites de 1937 et 1981 du Parc national de la Gaspésie; actuellement il ne reste que la harde des monts McGerrigle, dont les deux-tiers en enclos. Malgré des dizaines de millions de dollars, réels ou constants, aucune étude n'a été réalisée depuis 1957 pour comprendre la raison de ses rares déplacements en dehors du Parc (limites de 1937 et 1981). Nous nous questionnons sur l'efficacité des solutions réalisées ou proposées présentement sur le territoire qui n'est pas l'habitat essentiel, le domaine vital et l'aire de répartition de ce cervidé, mais nous constatons l'efficience des solutions réalisées ou proposées. Il nous faut se remémorer deux concepts de base en gestion dans leur description la plus compréhensible, soit celui d'efficacité qui est de faire la bonne chose, et l'efficience, de bien la faire. Donc, pour le caribou montagnard du Parc national de la Gaspésie, est-ce que les actions réalisées par le passé ou proposées pour le futur, sont de bien faire la mauvaise chose?</p> <p>3. Clôturer la route de ceinture afin d'atteindre les deux objectifs de préservation et de conservation</p> <p>Dans le but de protéger la dernière population de caribous montagnards en Gaspésie, nous proposons de scinder en deux les activités anthropiques dans le Parc national de la Gaspésie (820 km<sup>2</sup>) afin, dans un objectif de préservation, interdire l'accès aux monts McGerrigle (environ 200 km<sup>2</sup>) et les activités récréotouristiques où habite la dernière harde de la métapopulation de caribous montagnards du Parc, et dans un objectif de conservation, permettre les activités exercées actuellement dans les monts Chic-Chocs (environ 600 km<sup>2</sup>) où les hardes de caribous montagnards des monts Albert et Logan sont quasi-éteintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Limiter dans un objectif de préservation, les activités anthropiques à celles de dérangement anthropique minimal (recherche, surveillance, ...), fermer les accès (routes et sentiers) dans la partie des monts McGerrigle du territoire du caribou montagnard du Parc, y rapatrier les rares individus qui auraient survécu des hardes des mont Logan et Albert, et améliorer les activités consacrées à la connaissance du caribou montagnard du centre d'interprétation pour les rendre plus interactives.</li> <li>-Continuer dans un objectif de conservation, de permettre les activités de récréotouristiques et de recherche biologique dans la partie des monts Chic-Chocs où les populations de caribous montagnards du mont Albert et du mont Logan sont quasi-éteintes, tout en faisant attention à la flore exceptionnelle dans certaines parties du Parc.</li> </ul> <p>Le parc national de la Gaspésie serait scindé en deux, soit à l'est, la section des Monts McGerrigle où se trouve le mont Jacques-Cartier, et à l'ouest, la section des monts Chic-chocs débutant au Gîte du mont Albert et se terminant au mont Logan.</p> <p>Donc, il s'agit de fermer les Monts McGerrigle (220 km<sup>2</sup> : 20 km x 11 km) et ces 18 sommets pour protéger intégralement la dernière harde de caribous montagnards (28 individus) qui y habitent en donnant accès seulement aux personnes autorisées comme les biologistes, les agents de la faune ou autres.</p>	
--	--	--

	<p>Quant aux monts Chic-Chocs, il s'agit de laisser ouvert à tous, la fréquentation du Parc entre le Gîte du mont Albert jusqu'au Mont Logan (600 km<sup>2</sup> : 10 x 60 km) et ces 24 sommets, où deux des trois hardes de la métapopulation sont quasi-éteintes.</p> <p>Pour réaliser cette recommandation, nous proposons:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-dans un premier temps de fermer le plus rapidement possible les différentes routes et sentiers accédant aux monts McGerrigle,</li> <li>- concurremment de procéder à une étude de faisabilité sur l'installation d'une clôture le long de la route de ceinture sur ses soixante-quinze kilomètres, à l'exemple de celles de la route 175 dans Charlevoix (Coût : 12M\$ en 2011 pour deux clôtures de chaque côté de la route 175 sur 78 km), mais une seule clôture du côté du Parc qui servirait à empêcher les potentiels prédateurs et de personnes d'entrer, et à empêcher les caribous d'en sortir.</li> </ul> <p>Toutefois, en considérant les activités saisonnières comme le ski au mont Petit mont St-Anne ou ponctuelles comme l'exploration minérale, les personnes autorisées pourraient seulement avoir accès au secteur du refuge des Mines Madeleine. Cette entorse à l'objectif de préservation ne toucherait qu'une petite superficie des 220 km<sup>2</sup> des Monts McGerrigle, localisée en bordure ouest, et aurait probablement un effet très limité sur la harde de caribous montagnards dans ce secteur du Parc, en autant que ces personnes autorisées observent les règlements spécifiquement édictés, entre autres, quant à l'aire où ils peuvent exercer leurs activités.</p> <p>4. Autre commentaire</p> <p>Mesures intérimaires pour les caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie : No. 51103</p> <p>L'introduction le 19 juillet 2019 des mesures intérimaires pour les caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie : No. 51103 – Contraintes : Aménagement de l'habitat du caribou forestier et montagnard de la Gaspésie interdisait, entre autres, la coupe forestière. Cela dans le but de limiter ou de diminuer la population de prédateurs et des autres cervidés. Depuis 2019, près de six années, les plantes (petits fruits) ont possiblement été remplacées par une strate arbustive et ainsi, probablement limitées la nourriture pour ces derniers, ce qui a possiblement eu un effet sur leurs effectifs. Une étude a (non publiée) ou devrait être faite pour évaluer les effets des mesures intérimaires, telles les mesures intérimaires de protection et les zones d'habitats essentiels. Elle serait réalisée dans le but de questionner la pertinence de ces mesures et l'introduction de nouvelles contraintes réglementaires tout azimut sur la restauration de la population des caribous montagnards, comme le massif de conservation et la zone de d'habitat en restauration (ZHR), situés à l'extérieur de l'habitat essentiel, du domaine vital et de l'aire de répartition du caribou montagnard du Parc national de la Gaspésie.</p> <p>Nota Bene - Descartes : « Pour atteindre la vérité, il faut une fois dans la vie, se défaire de toutes les opinions que l'on a reçues, et reconstruire à nouveau et dès le fondement le système de ses connaissances »</p> <p>(Reynaud, A. Épistémologie de la géomorphologie – Premier cycle Géographie. Paris, Masson et Cie, Éditeurs, 1971. 127 p. et <a href="https://citations.uest-france.fr/citation-rene-descartes/atteindre-verite-faut-fois-vie-103171.html">https://citations.uest-france.fr/citation-rene-descartes/atteindre-verite-faut-fois-vie-103171.html</a>.)</p>	
--	---	--

		<p>SVP ne pas détruire les chemins derrière le Lac Vison, ceux-ci sont régulièrement utilisé lors des activités de motoneiges et de vélo dans l'arrière pays. C'est un territoire très fréquenté des motoneigistes et des adeptes de plein-air. C'est un territoire offrant de belles montagnes et une vue superbe sur les montagnes Chic-Chocs. Je suis de occasionnellement des groupes de touristes dans le secteur du lac vison. La perte des chemins engendrait une perte de revenue et la nécessité de migrer mes activités.</p>		Droits consentis  Harmonisation sur réseau permanent ?
		<p>Je suis un utilisateur et un villégiateur de la forêt Gaspésienne ainsi qu'un chasseur depuis plus de 50 ans. Avec des amis je possède un camp de chasse sur les terres publiques avec un bail de villégiature du MRNF nous chassons sur ce territoire depuis bientôt 40 ans. Ce bail est situé sur le territoire identifié pour la réalisation de travaux dans de plan de protection du caribou forestier, dont la fermeture de chemins forestier, <b>Je m'inquiète de l'accessibilité à mon droit de villégiature si l'on ferme les chemins forestiers .</b> <b>Avec les changements climatiques je m'inquiète aussi de l'accessibilité à la forêt en cas d'incendie</b></p> <p>Je vous fais part de mes inquiétudes à ce sujet</p> <p>Je suis d'accord avec la protection du caribou forestier mais pas à n'importe quel prix dans ces actions il faut tenir compte des humains et adopter des mesures équilibrées</p>		Droit consentis  Sécurité – feux de forêt
		<p>Nous avons un Bail de villégiature avec chalet dans la zone de protection proposée, nous pratiquons la chasse à l'original depuis plus de 30 ans. <b>Je suis inquiet concernant l'accès à ce chalet même durant la période estivale et en période de chasse.</b> J'aimerais savoir si les propriétaires de Bail de Villégiature auront accès à leur chalet en tout temps.</p>		Droits consentis
		<p>La présente est pour vous signaler ma préoccupation face à votre intention de fermer des routes forestières sur les terres de la couronne secteur chic-Choc dans le but de protéger le caribou des bois. Étant propriétaire d'un bail de villégiature dans le secteur nord du parc de la Gaspésie, cet aspect m'inquiète à savoir si la <b>route d'accès à mon chalet sera fermée ou non. De plus, si les plusieurs routes sont fermées ceci donnera moins d'accès à la forêt en cas de feu de forêt.</b> Est-il possible d'avoir la projection de ce qu'il sera fermé et ayant un bail de villégiature sur les terres publiques, est-ce que la voie d'accès à mon chalet demeurera accessible?</p>		Droits consentis
		<p>J'ai regardé attentivement le secteur Sud-Ouest du projet de fermeture de chemin parce qu'on chasse l'original à cet endroit depuis plus de trente ans. <b>JE SUIS COMPLÈTEMENT EN DÉSACCORD AVEC CE CONCEPT DE FERMETURE DE CHEMIN</b> et plusieurs questions me viennent en tête... entre autres pourquoi retourner avec des machineries pour fermer des chemins qui sont déjà en train de se fermer naturellement ? Ces vieux chemins semblent être représentés en jaune-orange sur le projet tandis que les plus récents semblent être représentés en bleu. Certains vieux chemins sont aujourd'hui des sentiers d'originaux que les chasseurs utilisent à l'automne pour la chasse; des sentiers accessibles seulement en vtt ou à pied.</p> <p>Dans ce secteur, j'ai dénombré minimum 10 groupes de chasseurs qui occupent ce secteur pour la chasse à l'original. Presque tous n'ont pas de permis de villégiateur (permis de camp) puisqu'ils ont des roulettes qu'ils démontent à l'automne, mais avec l'enregistrement des gibiers en ligne, il serait facile de confirmer cette</p>		Accès : Chasse  Communication

	<p>information! Deux de ces groupes ont des permis et deviendront enclavés une fois les chemins fermés... ça ne semble pas avoir été pris en compte?</p> <p>Juste interdire les travaux forestiers dans ces trois secteurs ne serait pas suffisants ??? Les chasseurs qui occupent le territoire ne font que couper les arbres tombés dans les chemins pour accéder à leur secteur de chasse. La plupart n'y vont que 3-4 fois dans les fins de semaine d'été et 1-2 semaines pendant la chasse. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre que ça puisse nuire à la population de caribous avec si peu d'occupation à comparer à l'achalandage qu'il y a à l'intérieur du parc de la Gaspésie.</p> <p>Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de garder plus de chemin secondaire ?? Pas juste le grand chemin principal. Question de n'enclaver personne.</p> <p>Est-ce qu'on pourrait faire intervenir les groupes de chasse en place pour aider à contrôler la population de prédateur?</p> <p>L'expropriation déguisée du territoire public pour sauver la face des bureaucrates qui n'ont pas leur job quand c'était le temps ...est-ce acceptable alors qu'il reste 25-30 caribous ? la population ne reviendra jamais à 1000 têtes; il faut être conscient de ça. Dans le Grand Nord, les populations de caribous ne font que décroître...allez-vous assécher des rivières pour ne pas qu'ils se noient pendant leur migration ??</p> <p>Il faut se rappeler que la Gaspésie est une des meilleures régions de chasse pour l'orignal du Québec et pas loin de 25000 chasseurs débarquent ici chaque automne. Quand vous aurez fermé tous les chemins que vous voulez fermer, où on va aller pour chasser...un moment donné l'espace va manquer pour le nombre de chasseurs qui a en Gaspésie et des conflits vont survenir... on ne peut pas chasser un par-dessus l'autre.</p> <p>Je crois que l'emphase devrait être mise sur les enclos qui ont été construits dans les dernières années pour favoriser la reproduction. Ça semble avoir été bénéfique cette année...misons là-dessus!</p> <p>Interdire les travaux forestiers dans les zones sensibles aussi, ça serait une bonne pratique pour aider le caribou. Les vieux chemins qui ne sont plus utilisés se referment naturellement, laissons-les se refermer par eux-mêmes sans interventions humaines...la nature s'en charge gratuitement.</p> <p>En terminant, le fait de faire une consultation semi-publique semi-cachée ne fait qu'augmenter mon cynisme envers le MRN. La seule publicité que j'ai vue sur le sujet a été un article de Radio-Canada qui a sorti le 18 mars...une journée avant la fin de la « consultation ». Une chance qu'une source m'a informée du sujet il y a quelques jours sinon je passais à côté de cette consultation.</p> <p>Il s'agit d'une manière presque frauduleuse de passer un projet dont les chasseurs du milieu s'opposent fortement. 25 jours de consultation cachée pour un projet de cette importance, c'est aberrant.</p>	
	<p>Je viens de prendre connaissance de la carte de fermeture de chemins pour le secteur du Ruisseau Isabelle. Une soi-disant consultation dont personne n'a entendu parler et qui est passée sous le radar, peut tirer des conclusions très biaisées quant aux réelles positions des utilisateurs de ce secteur. Je m'explique. Je possède un chalet (bail 141142) au GPS (48,50,21.1N66,08,09.2W) dans ce secteur et si je me fie à la carte, je serais l'un des premiers</p>	<p>Communication Droits consentis</p>

	<p>touché par cette incompréhensible (dit poliment) ingérence dans nos droits fondamentaux en tant que québécois qui payons des taxes à l'état et à la MRC.</p> <p>Mon chalet est un SITE DE VILLÉGIATURE FAMILIAL que nous avons aménagé depuis une vingtaine d'années, soit en sentiers pédestres, soit en sentiers quad, site auquel toute ma famille a participé. Nous profitons de ces ouvrages l'été pour la marche et l'automne pour la petite chasse et celle au gros gibier. Nous sommes très respectueux de notre environnement et de la conservation du cheptel des orignaux. Nous avons le même respect pour le caribou mais là, la "mégafolie" de protection de cette espèce a une limite. Pendant toutes ces années, nous n'avons jamais vu un seul caribou ni visuellement, ni sur nos caméras.</p> <p><b>Par cet état de protection abusif</b>, on veut nous enclaver autour du chalet, nous enlevant l'accès à nos caches et à nos sentiers. Tous nos efforts seraient détruits par le travail de quelques heures de pelle mécanique, c'est absolument absurde.</p> <p>J'espère qu'en tant que préfet de notre MRC, vous ferez tout en votre pouvoir pour contrer cette ingérence indue sur notre territoire. Nous sommes des centaines de chasseurs au Ruisseau Isabelle et je ne voudrais pas que cette situation dégénère au printemps.</p>	
	<p>oui oui des loup en Gaspésie. 😊</p> <p>Et voir qu'un chemin va empêcher le caribou de circuler quand <b>bien même que les chemins restent ou disparaissent ça va changer quoi</b>.</p> <p>La nourriture du caribou se constitue de mousse et de lichen. La mousse et le lichen prennent énormément de temps à croître avant qu'il se développent dans leur projet il y en a pour des dizaines d'années et même plus.</p> <p>Mis à part d'empêcher les humains d'avoir accès à ces secteurs qui est utilisé pour la villégiature et les activités tel la chasse et la pêche.</p> <p>Ça ne mènera pas à grand choses La vraie question quel sont leur véritables intentions avec ces fermetures de routes.</p> <p>Votre projet est en retard d'au moins 50 ans</p> <p>Mais on ne parlera pas de leur intervention avec les caribou Courir après eux en hélicoptères les shooter avec des sédatif et les transférer dans une enclos.</p> <p>Ça ce n'est pas dommageable?</p> <p>Ça ne crée pas un stress inutile au bête?</p>	<p>Droits consentis</p> <p>Accès : Chasse</p> <p>Communication</p>

	<p>Je trouve déplorable de voir que vos consultations publiques passe quasi sous silence. Veuillez svp la rendre accessible au public par le billet de la publication radio et télévisuelle vous aurez du même coup la vrai représentativité de la population! Et une assemblée présentiel.</p>		
	<p>Bonjour ! Bien que j'ai l'impression que ce message sera ignoré ou mis de coté je me doit de <b>vous faire part de ma colère et de mon mécontentement en lien avec votre projets de fermeture</b> de chemin sur les terres publiques. En partant déjà, essayer de passer ce projet en catimini sans consultation du peuple est complètement anti-démocratique. Évidemment depuis des années des chasseurs , des motoneigistes et même des gens ayant un bail fréquente l'endroit bien plus que le caribou. En effet , en connaissance de cause j'ai participé au projet de la sopfim de l'air du caribou il y a peu de temps .Je ne comprends en aucun cas comment vous êtes arrivé au résultat de ses zones, les résultats que nous avions eu étant à la complète inverse de votre résultat. Bref nous seront un bon contingent de personnes bloquant le projet. Il y a d'autre solution n'impliquent pas cette situations. Bonne chance pour la suite.</p>		Communication Droits consentis
	<p>Voici mes commentaires en lien avec la fermeture de chemins forestiers.</p> <p><b>Il est inapproprié et inacceptable d'envisager de couper l'accès aux territoires publics.</b></p> <p>Plusieurs chasseurs et autres usagers seront grandement impactés par ce qui est proposé. Pour certains, il y a une forme de sécurité alimentaire en lien avec l'activité de la chasse et pour se faire, doivent avoir impérativement accès au territoire.</p> <p>De plus, plusieurs citoyens ont fait le choix de vivre en Haute-Gaspesie et pour plusieurs, l'accès au territoire fait partie de la décision de s'y établir.</p> <p>Enfin, les changements climatiques auront sûrement un effet sur notre territoire et nous ne sommes pas à l'abri de feu de forêt. Dans ce contexte, il est essentiel de conserver les chemins forestiers qui pourront devenir essentiels pour la sécurité de nos citoyens. Je rappellerai au ministère qu'il est écrit noir sur blanc dans son propre document en lien avec les rencontres sur les réflexions sur l'avenir de nos forêts que les chemins forestiers sont essentiels pour assurer les voies d'évacuations en cas de feu de forêt.</p>		Accès : Chasse Sécurité feux de forêt
	<p><b>Je suis contre</b></p>		Sans harmonisation
	<p>Étant entrepreneur dans le secteur de Ste Anne des monts avec des business qui sont impacté par votre projet ..<b>je m'y oppose catégoriquement!</b></p> <p>J'aimerais savoir le budget que vous allez aloué en appel d'offre probablement pour les travaux que vous devrez effectuer afin de barrer tout les accès projetés dans votre projet ? En lien avec l'opposition de la MRC dans les</p>		Communication

		<p>projets d'air protégé, pourquoi tout ceci est nécessaire? Donner nous des raisons valables de faire tout ceci quand nous sommes là 104e MRC sur 104 au Québec .. voulez-vous que l'on ferme?</p> <p>Soyez transparent et transmettez aux citoyens l'information nécessaire pour qu'ils puissent prendre position dans le dossier! Sachez que nous avons à cœur l'économie ici en Gaspésie comparativement à tout les organismes gouvernementales qui eux peu importe ce qui peut se passer ils seront toujours rémunérés ...</p>		
		<p><b>Consternant la fermeture des chemins aux ruisseaux Isabel je suis contre.</b></p>		Sans harmonisation
		<p>j'ai commenté la consultation mais je croyais que vous alliez rencontrer la population pour expliquer ce brouhaha. Il faut être géomaticien pour comprendre et en plus connaître le territoire. Plusieurs chemins sont déjà impraticables et d'autres sont utilisés par les chasseurs et randonneurs.</p> <p>Comment faire du Caribou un ennemi pour la population de la Haute Gaspésie, Le balancier Change de bord avec Trump, que je n'approuve pas, mais tout le monde est à genoux. <b>Ça va brasser, prévoyez des agents de sécurité.</b></p>		Communication Accès : chasse
		<p>Bonjour,</p> <p><b>Je suis contre la protection de quelques caribous en Gaspésie, et voici pourquoi.</b> La forêt publique appartient à tous les citoyens, et il est inacceptable que l'on prive les gens de leur droit de profiter du plein air sous prétexte de protéger une poignée d'animaux. Ces territoires sont utilisés depuis des générations par des chasseurs, des randonneurs et d'autres amateurs de nature, et leur accès ne devrait pas être restreint par des décisions bureaucratiques déconnectées des réalités du terrain.</p> <p>De plus, l'idée d'investir de l'argent public pour fermer des chemins en forêt est une aberration. La nature a toujours suivi son cours : si un chemin n'est plus emprunté, il se refermera naturellement avec la croissance des arbres et de la végétation. Pourquoi alors gaspiller des fonds qui viennent directement de nos poches pour accélérer un processus qui se produira de lui-même ? Sommes-nous vraiment une société si riche que nous pouvons nous permettre ce genre de dépenses inutiles ?</p> <p>Au lieu de toujours servir les intérêts d'une poignée de bureaucrates et d'écologistes déconnectés du terrain, il serait temps de faire une analyse macro et de se rappeler que la forêt appartient au peuple, et que les décisions qui la concernent devraient être prises en respectant aussi ceux qui l'utilisent au quotidien.</p> <p>Salutations!</p>		Accès : Chasse et plein air Politique d'abandon
		<p>Je vous écris aujourd'hui afin de vous faire part <b>de mes inquiétudes et de mon avis à propos de ces fermetures de chemin.</b> Le territoire dont il est question est en grande partie sur les terres publiques, en tant que chasseurs, nous utilisons plusieurs de ces chemins afin de nous rendre à nos caches et ceux qui sont non utilisés se reboisent naturellement après quelques années seulement. Les chasseurs, motoneigistes, quadistes qui utilisent ces chemins</p>		Droits consentis Accès : Chasse

		<p>génèrent de bonnes retombées économiques locales. Plusieurs entreprises de guides utilisent aussi ces chemins forestiers, ils sont donc très pratiques pour plusieurs.</p> <p>Il faut être habitué en Gaspésie et aller régulièrement dans le bois pour comprendre tout ce que cette destruction de chemin entraînera pour la communauté locale.</p>		
SÉPAQ		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérant les impacts limités sur nos opérations et que l'accès demeure suffisant pour garantir la sécurité des usagers, la Sépaq n'a pas d'objection au projet de fermeture dans les secteurs Nord et Sud-Ouest.</li> <li>• Considérant les impacts importants sur l'un de nos secteurs de chasse (secteur 16) dont les séjours pour la saison 2025 sont tous déjà vendus avec la cartographie du réseau de chemins actuels, il serait souhaitable de débuter les travaux du secteur Sud-Est à partir de 2026 seulement. Les travaux dans le secteur Nord et Sud-Ouest pourraient débuter en 2025. Veuillez noter également que la communauté de Gespeg utilise le secteur 16 pour la chasse à l'orignal.</li> <li>• Pour tous les secteurs d'intervention situés à l'intérieur de la réserve faunique des Chic-Chocs, il serait souhaitable d'éviter de réaliser les travaux pendant la période de chasse à l'orignal, soit du 3 septembre au 25 octobre 2025 et 9 septembre au 31 octobre 2026, pour des enjeux de sécurité.</li> <li>• Certains tronçons de chemins visés pour fermeture dans le secteur Sud-Est sont essentiels aux opérations de la réserve faunique des Chic-Chocs. Les chemins identifiés en rouge dans la carte en pièce jointe constituent notre réseau de chemins essentiels (fichier de formes attaché également). Il serait souhaitable de retirer ces chemins de la consultation.</li> <li>• La Sépaq est disposée à organiser une visite terrain conjointe avec la DGFo-11 pour planifier les travaux dans les secteurs touchant la réserve faunique des Chic-Chocs. Cette visite pourra avoir lieu dès la fonte complète des neiges.</li> <li>• Afin de planifier nos opérations futures dans la réserve faunique des Chic-Chocs, il serait essentiel de recevoir une planification à moyen-long terme des prochains secteurs d'intervention dans le cadre du Plan de gestion de la voirie forestière.</li> <li>• Dans un souci de cohérence et d'efficacité, la Sépaq est d'avis qu'il serait préférable d'attendre l'adoption officielle des projets pilotes ou le dépôt d'une stratégie provinciale de rétablissement des populations de caribou avant d'entreprendre des actions régionales isolées.</li> </ul>	Année de réalisation des travaux  Période des travaux  Harmonisation sur réseau permanent  Stratégique : plus de prévisibilité - Voirie	
FédéCP-GIM		<p><b>Commentaires sur la fermeture de chemins en Gaspésie</b></p> <p>Nous tenons à préciser que nous sommes favorables à la protection du caribou, mais pas à n'importe quel prix. Il existe certainement d'autres moyens de préserver cette espèce sans nuire aux activités de chasse, qui occupent une place importante dans notre région. Une approche plus équilibrée permettrait d'éviter de nombreux inconvénients.</p>	Accès : Chasse  Politique d'abandon	

	<p>Il ne faut pas oublier que près de 25 000 chasseurs fréquentent le territoire gaspésien pendant la saison de chasse, ainsi qu'avant et après pour les préparatifs et diverses activités connexes. La fermeture de chemins forestiers risque de concentrer un trop grand nombre de chasseurs dans des secteurs restreints, ce qui pourrait entraîner des conflits d'usage et des tensions sur l'occupation du territoire.</p> <p>Si ces chemins sont fermés, les chasseurs devront se déplacer vers d'autres zones, exacerbant ainsi les problèmes liés à la surpopulation de chasseurs sur un même territoire. Cela pourrait raviver des tensions déjà observées par le passé.</p> <p>Nous sommes disposés, comme nous l'avons toujours été, à collaborer avec les autorités pour explorer d'autres solutions plus efficaces afin de protéger le caribou, tout en maintenant un accès aux territoires de chasse.</p> <p>Dans ce contexte, nous nous opposons à toute fermeture de chemins qui compromettrait cette activité essentielle à notre patrimoine et à l'économie régionale. La Gaspésie est l'une des régions les plus riches en orignaux, et nous travaillons activement à la conservation de cette ressource.</p> <p>Une solution plus naturelle et progressive serait de laisser les chemins forestiers se refermer d'eux-mêmes au fil des années. Nous comprenons les enjeux liés à la protection du caribou, mais les études scientifiques montrent qu'il est illusoire de croire qu'une simple fermeture de chemins suffira à assurer sa survie après les perturbations causées par l'exploitation forestière.</p> <p>Pourquoi, alors, pénaliser les chasseurs simplement pour donner une impression de bonne conscience sociale?</p>	
--	--	--

### Commentaires Stratégique (pas d'harmonisation requise, transféré à la TGIRT pour refonte VOIC)

Demandeur	Localisation	Préoccupations	Prise en charge	Solutions
	ND	<p>Les chemins forestiers sont de tenure publics sur le domaine des terres de l'état. Plusieurs chemins forestiers sont en mauvais état et les travaux d'entretien ne sont pas assurer ni par le MRF ni par les transporteurs forestiers.</p> <p>Les citoyens et les usagers s'adressent à la municipalité qui n'a pas les moyens d'entretenir les trop nombreux kilomètres de chemins forestiers développé par l'industrie forestière. Le service des travaux publics de la municipalité est forcé de faire la police de l'entretien des chemins.</p> <p>Elle dénonce les abus des transporteurs privés et publics et le manque d'entretien des ponceaux sur les routes empruntées par ces transporteurs.</p> <p>Les fonctionnaires du MRF ne sont pas très collaboratifs. Nous sommes d'avis qu'il ne savent pas vraiment qui a la responsabilité de quoi.</p>		Voirie : projet pilote et réseau stratégique

		C'est un vrai problème de sécurité civil et un risque constant pour les usagers qui s'aventurent sur ces chemins mal balisés et mal entretenus. Nous réclamons des règles plus claires pour la responsabilité d'entretien des chemins d'arrière pays et un service d'examen qui pourra recueillir l'information des plaintes sur le territoire en vue de planifier les travaux à réaliser. Les enveloppes d'argent doivent permettre d'exécuter les travaux ou bien les chemins devront être fermé lorsque jugé non carrossable.		
--	--	---	--	--

### **Commentaires sans harmonisation ou demande d'information**

Demandeur	Localisation	Préoccupations	Prise en charge	Réponse
	ND	Aller a st-octave-de-l'avenir.		
	ND	Ce n'est pas en agrandissant le Parc de la Gaspésie que nous allons réglé le cas des caribou. Ce n'est pas les chasseurs qui vont sur les sommet où les caribou sont mais plutôt les randonneurs qui escalade les monts. Ce n'est pas en dépensant des millions de dollars pour les enfermés qui va réglé le problème. Les coyotes nous envahissent déjà voici un problème et l'autre problèmes est que peut être les caribou ne peuvent pas survivre ici. Ce n'est pas non plus en mettant la Gaspésie au complet en Parc que vous allez changé le monde.		
		Il faut mieux communiquer avec les utilisateurs du territoire pour diminuer la division sociale et la haine envers la conservation du territoire et le rétablissement du caribou.		Communication
		Il faut mieux communiquer avec les utilisateurs du territoire le processus de planification du territoire et les mesures de conservation du caribou. Très incompris et divisif en ce moment.		Communication
		Mieux communiquer avec les publics, il y a beaucoup de préoccupations et de malentendus.		Communication

		L'État doit clairement chiffrer le coût des activités d'aménagement (celles du passé qui sont radiées et celles à venir) destinées à protéger l'habitat du caribou. Les sommes consacrées à la fermeture de chemins ne doivent pas provenir de ou réduire le budget affecté aux travaux et opérations sous la gouverne du MRNF.		
	ND	Je me pose la question du pourquoi reel de reamenager par la fermeture des chemins dans le secteur du ruisseau Isabel qui sont ouvert au public depuis 60 ans et plus . Exemple le vieux chemin de L'indienne Brook.		